



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE
Ville de Sainte-Marie

Objet: Règlement numéro 452-10-2024

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par la soussignée, Nancy Labbé, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de La Nouvelle-Beauce, **qu'à la séance ordinaire 15 octobre 2024**, il a été adopté le règlement numéro 452-10-2024 « **Règlement numéro 452-10-2024 ayant pour objet la gestion contractuelle, certaines délégations et les règles relatives aux contrôles et au suivi budgétaires – Abrogeant les règlements numéro 421-03-2022 et numéro 422-03-2022** ».

Copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Donné à Sainte-Marie, le 22 octobre 2024.

A handwritten signature in blue ink that reads "Nancy Labbé".

Nancy Labbé
Directrice générale
et greffière-trésorière